



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, UNIVERSITAIRE,
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET INNOVATIONS**

La Ministre



**NOTE CIRCULAIRE N° 016.../MINESURSI/CAB.MIN/SASM/MMK/2026
DU 29.05.2026 A L'ATTENTION DES RECTEURS ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE**

Concerne : Transmission de la situation du patrimoine mobilier et immobilier

- Mesdames et Messieurs les Recteurs et Directeurs Généraux,

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations a été saisi par l'Inspection Générale des Finances par sa lettre référencée 0802/PR/IGF/IG-CS/BBC/BPE/2026 demandant de lui communiquer la situation du patrimoine mobilier et immobilier de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.

A cet effet, je vous enjoins de transmettre au Secrétariat Général de l'ESU, en soft, dans un délai de 7 (sept) jours de la réception de cette note, en réservant copie à mon Cabinet, la situation du patrimoine mobilier et immobilier de votre établissement.

Tous ces renseignements devront être présentés sous forme d'un tableau en deux volets distincts (Mobilier et Immobilier) reprenant pour chaque élément, sa nature, sa dénomination, l'intitulé du titre foncier qui le couvre, son état, son affectation, son lieu de localisation et éventuellement les observations.

Pour rappel les adresses e-mail d'envoi sont : Secrétariat Général : contactsg.esu@minersursi.gouv.cd ; Cabinet ESURSI : E-mail : contact.cabinet@minersursi.gouv.cd

Je vous convie à vous impliquer personnellement pour que la situation demandée soit transmise dans le délai exigé.

Sentiments patriotiques

Fait à Kinshasa, le 29 MAY 2026

Prof. Dr SOMBO AYANNE SAFI MUKUNA Marie-Thérèse

S.M.

